



Emmanuel MACRON parti, la répression continue !

Ce matin, 31 août, plusieurs militants CGT des Ports et Docks ont été interpellés, pour des "faits de violence" suite aux manifestations relatives à la "Loi Travail".

En réponse, et on ne peut que soutenir ces initiatives, les travailleurs de Ports et Docks bloquent depuis ce matin le port du Havre : grues, ponts, ferries, déchargements...

Cette criminalisation de l'action syndicale prend des proportions de plus en plus insupportables : après Good-Year, Air-France, des militants du CHU de Lille et le secrétaire général du syndicat Info'com CGT, c'est donc au tour des Ports et Docks.

Pourtant, l'un des militants CGT concerné avait déjà été jugé et relaxé le 27 juillet au tribunal correctionnel de Paris des faits de violence qui lui étaient reprochés, pendant la manifestation du 14 juin.

Que cherche le gouvernement ? La ministre du travail, Myriam El-Khomri, met de l'huile sur le feu en validant le licenciement d'un délégué CGT d'Air-France, pourtant refusé par l'inspection du travail. Aujourd'hui, le gouvernement, non content d'être le naufrageur de notre modèle social, s'érige également en pyromane !

L'action syndicale est un droit, et sa criminalisation est une entrave aux libertés fondamentales, déjà mises à mal par le prolongement de l'état d'urgence. C'est pourquoi, au nom du mouvement Ensemble ! , dont je suis le représentant au conseil régional, au sein du groupe des élus communistes et du Front de Gauche, je me joins à tous les hommes et toutes les femmes qui ont à cœur la défense des libertés fondamentales pour demander la libération des militants interpellés et l'arrêt de toute poursuite qui pourrait être engagée à leur encontre.

Gilles HOUDOUIN,

Conseiller Régional de Normandie